

# Le dépôt d'une preuve de signification dans une action en divorce

Informations au sujet du dépôt de preuve de signification des documents de divorce à votre conjoint(e).

J'ai fait signifier les documents de divorce à mon/ma conjoint(e). Que dois-je faire ensuite ?

- Vous devez déposer une preuve écrite de signification auprès du tribunal. Il ne suffit pas d'informer le juge de la façon dont votre conjoint(e) a été signifié(e) ; vous devez produire une preuve écrite. Une preuve écrite de signification est parfois dénommée affidavit de signification ou déclaration de signification.

Que dois-je déposer exactement ?

- La personne qui a signifié les documents doit signer une déclaration attestant que les documents ont été signifiés et indiquant la date et le mode de signification.
- Veuillez consulter les sections ci-dessous pour obtenir de plus amples informations sur la façon de procéder selon que la signification a été faite en mains propres, par courrier recommandé, par voie de publication, par voie d'affichage, par d'autres moyens ou par accusé de réception.
- Des formulaires à cet effet sont disponibles auprès du Centre d'accueil central du Tribunal des Affaires familiales (« *Family Court Central Intake Center* ») ou du Centre d'entraide du Tribunal des Affaires familiales (« *Family Court Self-Help Center* »). Il est préférable d'utiliser le formulaire du tribunal afin de vous assurer que les renseignements nécessaires y figurent.

Qui doit signer l'affidavit de signification si les documents ont été remis en mains propres à mon(ma) conjoint(e) ?

- La personne qui a remis les documents à votre conjoint(e) doit signer l'affidavit. Une légalisation n'est pas nécessaire si vous utilisez le formulaire du tribunal.
- L'affidavit doit indiquer les documents qui ont été signifiés et le nom de la personne à laquelle les documents ont été remis (qui doit être votre conjoint(e) ou une personne majeure résidant avec votre conjoint(e)). Il doit également préciser la date, l'heure approximative et le lieu où les documents ont été signifiés. Il doit déclarer que la personne qui a remis les documents est âgée de plus de 18 ans et qu'elle n'est pas partie à la procédure.

- Cliquez [ici](#) pour obtenir un formulaire d'affidavit de signification qu'il vous est possible de renseigner sur votre ordinateur. Il vous faudra l'imprimer, le faire signer par la personne ayant signifié les documents, puis le déposer auprès du tribunal. Le formulaire peut également être renseigné de façon manuscrite.

## Qui doit signer l'affidavit de signification si les documents ont été expédiés par courrier recommandé avec accusé de réception ?

- La personne qui a envoyé les documents par courrier doit signer l'affidavit. Si vous avez expédié les documents par courrier, vous signerez l'affidavit. Une légalisation n'est pas nécessaire si vous utilisez le formulaire du tribunal.
- L'affidavit doit indiquer les documents qui ont été expédiés par courrier et la date d'envoi.
- Vous devez joindre à l'affidavit le bordereau d'expédition du courrier recommandé ainsi que l'accusé de réception (carte verte).
- Cliquez [ici](#) pour obtenir un formulaire d'affidavit de signification qu'il vous est possible de renseigner sur votre ordinateur. Il vous faudra tout de même l'imprimer et le déposer au tribunal. Vous pouvez également le renseigner de façon manuscrite.

## Comment puis-je prouver la signification si l'avis a été publié dans le journal ?

Le journal doit envoyer l'affidavit nécessaire. Le journal peut faire parvenir l'affidavit au tribunal ou à vous directement. Renseignez-vous auprès du journal pour connaître le mode de procédure utilisé. Si l'affidavit vous est envoyé, déposez-le au Centre d'accueil central du Tribunal des Affaires familiales.

## Comment puis-je prouver la signification si un avis a été affiché au palais de justice ?

Le Greffe du Tribunal des Affaires familiales se chargera d'afficher l'avis et de verser la preuve de signification dans le dossier judiciaire.

## Comment puis-je prouver la signification si je souhaite la réaliser par courrier prioritaire avec accusé de réception ?

Le formulaire d'accusé de réception, signé par votre conjoint(e), en constituera la preuve. Il conviendra ensuite de déposer l'accusé de réception au Centre d'accueil central du Tribunal des Affaires familiales.

Comment puis-je prouver la signification si le juge a autorisé un autre mode de signification ?

Cela dépendra du type de signification approuvé par le juge. Vous pouvez demander au juge le type de preuve nécessaire.

Que se passe-t-il ensuite ?

Consultez la section [Etapes faisant suite à la signification des documents de divorce au/à la conjoint\(e\)](#)